

Original: espagnol

**DÉCLARATION SUR L'EXAMEN DU RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION DES
PERFORMANCES DE L'ICCAT**

(Document présenté par le Venezuela)

Bonjour, Monsieur le Vice-Président, Messieurs les délégués.

La République bolivarienne du Venezuela estime que l'ICCAT a fait preuve d'une initiative louable et méritoire en manifestant son intérêt à se soumettre à une deuxième évaluation de ses performances en tant qu'organisation régionale de gestion des pêcheries « ORGP ».

En ce sens et conformément à la révision apportée au rapport du comité conjointement à ses recommandations, la République bolivarienne du Venezuela conclut que le mandat de l'ICCAT a été conforme aux objectifs primordiaux de conservation et de gestion des diverses pêcheries qui se trouvent dans l'océan Atlantique, tout en considérant cependant que le plus pertinent en l'occurrence est de continuer à évaluer les recommandations formulées par ce Comité afin de les soumettre à l'examen de toutes les CPC et définir celles dont on pourrait tenir compte afin d'atteindre les meilleures performances.

Il est important de fournir aux Parties contractantes tout le temps nécessaire pour l'analyse du rapport du comité afin qu'elles ne prennent pas de décisions à la légère sur un sujet si important. En ce sens, nous soutenons la proposition de l'Union européenne sur l'établissement d'un groupe *ad hoc* qui serait chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances.

Je vous remercie.